



**Le décret présidentiel intervient dans un contexte marqué par de vives tensions entre le Ministre Paul Atanga Nji et le Général Esaïe Ngambou.**

Dans une courte vidéo devenue virale sur internet, le général de division Esaïe Ngambou déverse sa colère sur le Ministre Paul Atanga Nji, arguant que ce dernier l'aurait traité de «individu sans foi ni loi».

Cette curieuse scène se passe dans une paroisse de l'église évangélique du Cameroun. L'officier supérieur rappelle alors au ministre Atanga Nji qu'il a œuvré pour préserver la paix du Cameroun, qu'il a surtout été nommé avant lui le ministre. Le général Ngambou conclut son propos en indiquant qu'il aura l'occasion de rencontrer le super chef de terre pour lui cracher la vérité en face, mais « espère » bien que ce ministre serait « toujours en poste».

Une sortie qui, selon toute vraisemblance n'aurait pas été du goût le chef suprême des armées. Le général Esaïe Ngambou a aussitôt été envoyé en retraite par Paul Biya, trois jours seulement après sa sortie à charge contre le patron de la territoriale. Le décret signé ce mercredi 05 juillet a été lu sur les antennes du média d'Etat, la Crtv.

En clair, le général Esaïe Ngambou est admis en deuxième section d'officier général. Dans les faits, cela signifie que le général en deuxième session ne participe plus aux opérations

militaires actives et n'occupe plus de postes de commandement opérationnels.